

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2018

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 27 mai 2014 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

- 1.- accordé le 26 avril 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 25 avril 2018, une aide financière de 282 € ;
- 2.- accordé le 26 avril 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 25 avril 2018, une aide financière de 545,50 € ;
- 3.- accordé le 26 avril 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 25 avril 2018, une aide financière de 60 € ;
- 4.- accordé le 27 avril 2018, une aide financière de 300 € au titre du CORSEC du 25 avril 2018 ;
- 5.- accepté le 29 mai 2018, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;
- 6.- accordé le 5 juin 2018, une aide financière de 350 € au titre du CORSEC du 30 mai 2018 ;
- 7.- accordé le 11 juin 2018, une aide financière de 250 € au titre du CORSEC du 30 mai 2018.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 juin 2018.

Pour extrait,

Le Président,



Essey-
lès-Nancy

Michel BREUILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MARDI 26 JUIN 2018

SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

EXCUSES :

Mmes Myriam LEDROIT et Patricia LANZI.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENT :

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

